Université Paris Cité

Intelligence artificielle pour la santé

ECTS
3 crédits

Volume horaire
26h

Période de l'année
Semestre 1

Présentation

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Intelligence artificielle pour la santé	Cours Magistral	12h
Intelligence artificielle pour la santé	Travaux Dirigés	6h
Intelligence artificielle pour la santé	Travaux Pratiques	6h
Intelligence artificielle pour la santé		2h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 08 avril 2026